

CLÔTURE IMPLANTÉE À L'ALIGNEMENT

- SOIT UNE CLÔTURE AJOURÉE (GRILLE) SUR TOUTE SA HAUTEUR, DOUBLÉE D'UNE HAIE VIVE



- SOIT UN MUR BAHUT EN MAÇONNERIE APPARENTE OU ENDUITE, SURMONTÉ D'UNE GRILLE À BARREAUDAGE

